



RAPPORT DU MAIRE

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'ANNÉE 2025

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2025. Ce rapport vous informera sur les points suivants :

1. Les états financiers de l'année 2025 et le dernier rapport des vérificateurs;
2. Le rapport du vérificateur externe;
3. Les principales réalisations de l'année 2025.

1) LE RAPPORT FINANCIER

LES REVENUS ET LES DÉPENSES

Le rapport financier consolidé au 31 décembre 2025, préparé par la firme Daniel Tétreault CPA, nous indique que les revenus de fonctionnement non consolidés à des fins fiscales de la municipalité ont atteint 8 001 528 \$ tandis que les dépenses fiscales non consolidées ont été de 6 928 428 \$.

En tenant compte des différents éléments, les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2025 un surplus de 350 062 \$.

REVENUS (non consolidés)	BUDGET 2025	RÉEL 2025
Taxes et Tarifications	6 056 898 \$	5 959 514 \$
Paiements tenant lieu de taxes	300 247 \$	315 151 \$
Transferts	351 229 \$	330 698 \$
Services rendus	800 951 \$	922 120 \$
Imposition des droits	52 875 \$	134 674 \$
Amendes et pénalités	22 800 \$	32 536 \$
Intérêts	40 750 \$	83 172 \$
Autres revenus	250 000 \$	223 663 \$
TOTAL REVENUS	7 875 750 \$	8 001 528 \$

DÉPENSES (non consolidées)	BUDGET 2025	RÉEL 2025
Administration générale	1 051 089 \$	976 777 \$
Sécurité publique	736 044 \$	638 558 \$
Transport	1 588 735 \$	1 370 093 \$
Hygiène du milieu	1 571 892 \$	1 593 230 \$
Santé et bien-être	41 818 \$	44 254 \$
Aménagement, urbanisme et développement	290 768 \$	159 867 \$
Loisirs et culture	1 700 475 \$	1 874 349 \$
Frais de financement	268 122 \$	271 300 \$
Remboursement de la dette		
TOTAL DÉPENSES	7 248 943 \$	6 928 428 \$
AFFECTATIONS		
Remboursement en capital	(427 458 \$)	(441 063 \$)
Affectations aux activités d'investissement	(179 749 \$)	(263 975 \$)
Transferts vers les réserves	(19 600 \$)	(18 000 \$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	0 \$	350 062 \$
La dette nette à long terme est de 7 235 262 \$ soit une augmentation de 1 339 549 \$		

2) LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers de l'année 2025 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA Inc. Par suite de cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Témiscaming au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3) LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2025

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Acquisition d'une deuxième autopompe : La Ville a procédé à l'acquisition d'une deuxième autopompe afin de renforcer les équipements disponibles pour le Service de sécurité incendie. Cette acquisition a été réalisée par l'échange de l'ancien camion-citerne, devenu désuet, sans frais additionnel pour la Ville.

Programme de premiers répondants : La mise en œuvre d'un programme de premiers répondants a été reportée en raison des coûts anticipés et de la nécessité d'obtenir davantage d'information concernant les exigences et l'encadrement nécessaires à son implantation.

TRAVAUX PUBLICS

Réfection de l'avenue Murer : Les travaux de réfection de l'avenue Murer ont été complétés en 2025. Les interventions réalisées ont notamment permis de corriger le problème récurrent d'eau jaunâtre observé dans certaines résidences du secteur. Le projet a bénéficié d'une aide financière couvrant une partie des coûts.

Plan d'action – Usine de traitement de l'eau potable : La Ville a amorcé un plan d'action visant notamment à corriger les épisodes d'eau jaunâtre observés au printemps et à augmenter la marge de manœuvre de l'usine en matière de capacité de traitement. Un règlement d'emprunt a été adopté afin de financer les interventions prévues au plan d'action.

Main-d'œuvre spécialisée : Le recours à des ressources externes spécialisées s'est poursuivi au cours de l'année, parallèlement aux démarches d'embauche et de formation pour le poste d'opérateur. Cette situation a entraîné des dépenses additionnelles dans ce secteur d'activité.

SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Réfection du pourtour de la piscine intérieure : Des travaux de réfection et d'entretien préventif ont été réalisés sur le revêtement du pourtour bétonné de la piscine intérieure. Le projet a bénéficié d'une aide financière couvrant une partie des coûts.

Production de spectacles : Pour une dernière année, la Ville a retenu les services de la firme Vivamusik afin de l'accompagner dans la relance de la programmation de la Salle Dottori. La gestion de la programmation a permis de respecter les objectifs financiers établis pour la production des spectacles.

Remplacement des unités de CVCA du Centre : Le remplacement des unités désuètes de chauffage, ventilation et climatisation (CVCA) situées sur le toit du Centre a été complété en 2025.

Patinoire du parc Adrien-Pharand : Le projet de remplacement des bandes de la patinoire du parc Adrien-Pharand a été complété en 2025. Le projet a bénéficié d'une aide financière couvrant une bonne partie des coûts.

RESSOURCES HUMAINES

Direction de l'urbanisme et de l'inspection municipale : À la suite du départ à la retraite d'Olivier Joubert, la Ville a procédé à l'embauche de Cécilia N'Dri à titre de directrice de l'urbanisme et d'inspectrice municipale.

Direction des travaux publics et des services techniques : La Ville a procédé à l'embauche de Martin Bérubé à titre de directeur des travaux publics et des services techniques.

Direction adjointe des travaux publics et des services techniques : La Ville a procédé à l'embauche de Trevor Turner à titre de directeur adjoint des travaux publics et des services techniques.

ADMINISTRATION

Modernisation de la taxation des services : La Ville a complété le processus de révision de la taxation applicable à certains services municipaux, notamment en ce qui concerne les immeubles non desservis. Les ajustements découlant de cette révision, incluant les remboursements applicables, ont également été effectués.

Collaboration intermunicipale – Sports, loisirs et culture : La Ville a entrepris des discussions avec les communautés avoisinantes concernant le partage des coûts associés aux services municipaux de sports, de loisirs et de culture utilisés par des résidents provenant de l'extérieur du territoire municipal. Selon les données analysées par la Ville, environ 30 % des utilisateurs provenant du secteur ne contribuent pas directement au financement de ces services, ce qui représente un écart financier estimé à plus de 250 000 \$. Les démarches se poursuivront en 2026.

Transition à la mairie : Alain Gauthier est entré en fonction à titre de maire le 14 janvier 2025, à la suite du processus de cooptation prévu par la législation municipale. Cette transition s'est effectuée tout en assurant la continuité des activités du conseil et de l'administration municipale.

Accès aux soins de santé en Ontario : La Ville a poursuivi et intensifié ses représentations auprès des instances concernées afin de favoriser le maintien et le rétablissement de l'accès à certains services de santé en Ontario pour les résidents de Témiscaming et du sud du Témiscamingue. Ce dossier a constitué un enjeu municipal et régional important au cours de l'année 2025.

Élections municipales : La Ville a assuré l'organisation et la tenue des élections municipales générales de 2025, conformément aux obligations prévues par la législation électorale municipale. La réalisation de ce processus a mobilisé des ressources humaines, administratives et financières additionnelles au cours de l'exercice.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Le maire,

Alain Gauthier